

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020
à 18H30**

Présents : Alain GILLARD - Ali ZAABAT - Jean-Louis BAUER – Nicolas GOUNEAUD – Sandrine GRESSANI – Tonio ESCRIBANO (arrivé 18h36) - François RAISIN - Roger PIROLLET - Stéphane GAUTHIER - Dalila ZENAGUI

Absents : Jean-Marie IGLESIAS

Désignation du secrétaire de séance : François RAISIN

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour du Conseil Municipal :

- La prorogation de l'organisation de la semaine scolaire
- La modification du règlement intérieur de la bibliothèque.

Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

Le compte-rendu de la séance du 2 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe la parole à Nicolas GOUNEAUD pour les dossiers concernant l'urbanisme.

URBANISME

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- **2020-01 Vente de M. ELUI André au profit de M. et Mme LADU Yohan pour un bien situé 3 route de la Platière 01200 Léaz** : la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain.
- **2020-02 Vente de la commune de LEAZ au profit de M. et Mme BARBOSA DE SOUSA José pour un bien situé Lotissement le Grand Pré 01200 Léaz** : **En cours d'instruction.**
- **2020-03 Vente de M. et Mme GUILBAUD Thomas au profit de M. et Mme RIGOT Julien pour un bien situé Espace Bozon 5, le Bourg 01200 Léaz** : **En cours d'instruction.**
- **2020-04 Vente de M. et Mme BARBOSA DE SOUSA José au profit de M. et Mme MOTALA Karol pour un bien situé 7 lotissement le Grand Pré 01200 Léaz** : **En cours d'instruction.**

CERTIFICATS d'URBANISME

- **Du 13/03/2019 de Monsieur FORT Gérald pour une demande de certificat d'urbanisme Opérationnel n° 001 209 19B 0007 sur la parcelle C 618 – Chemin de la Chapelle GRESIN**
Opération réalisable en date du 13/12/2019
- **Du 13/03/2019 de Monsieur FORT Gérald pour une demande de certificat d'urbanisme Opérationnel n° 001 209 19B 0008 sur la parcelle C 1722 – Chemin des Etraz, Lieu-dit Sur la Ville - GRESIN**
Opération réalisable en date du 13/12/2019
- **Du 04/02/2020 de Maître Victor MARINE pour une demande de certificat d'urbanisme d'Information n°001 209 20B 0001 sur la parcelle ZD 19 appartenant à Mme BONNEFOY-CLAUDET Jacqueline - Lieudit la Pérouse GRESIN**
En cours d'instruction

DECLARATIONS PREALABLES

- **Du 08/11/2019 de M. FOLLET Pascal** pour une demande de déclaration préalable n° 001 209 19B 0017 pour des travaux sur une habitation existante – 4 chemin de la Chapelle – GRESIN – **Parcelle C 1663 = 9m² et parcelle C 1661 = 228m² (inversion des numéros dans le permis de construire)**
Zone UA – Tacite au 19/01/2020
- **Du 13/11/2019 de M. CELLAMEN Ruddy** pour une demande de déclaration préalable n° 001 209 19B 0018 pour une division foncière – 1 Place St Blaise - LONGERAY
Zone UA – Non-opposition en date du 04/12/2019

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020
à 18H30**

- **Du 23/01/2020 de la Commune de LEAZ** pour une demande de déclaration préalable n° 001 209 20B 0001 + AT 001 209 20B 0001 (ERP accessibilité handicapé) pour la mise en conformité des toilettes publics au local des sociétés – 2 rue du Jura - LEAZ
Zone UA – Tacite au 23/02/2020 – Délai AT = 4 mois
- **Du 11/02/2020 de M. PIROLLET François** pour une demande de déclaration préalable n° 001 209 20B 0002 pour la construction d'un abri de de jardin – 4, chemin de la Combe - LONGERAY
Zone UA – En cours d'instruction

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Arrêté portant retrait du PC 00120919B0011 au 07/01/2020** de Mme RANCHE Yaële suite à sa demande par courrier du 11/12/2019
- **Du 12/08/2019 de M. FORT Gérald** de Bourg en Bresse pour une demande de **permis de construire n° 001 209 19 B0014** pour la construction d'une habitation située Chemin des Etraz - Parcelle C 1722 GRESIN
Avis du 30/10/2019 – SURSIS A STATUER
- **Du 12/08/2019 de M. FORT Gérald** de Bourg en Bresse pour une demande de **permis de construire n° 001 209 19 B0015** pour la construction d'une habitation située Chemin de la Chapelle – C 618 GRESIN
Avis du 30/10/2019 – SURSIS A STATUER

Dans une requête enregistrée le 12/08/2019 concernant ces deux permis de construire PC 00120919B0014 et PC 00120919B0015 (édifications de constructions nouvelles), Monsieur FORT demande un recours gracieux tendant au retrait de l'arrêté opposant un sursis à statuer à ces deux demandes de PC.

La commune de Léaz a opposé un sursis à statuer à ces demandes pour une durée de 2 ans. Le motif invoqué est que la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex a prescrit l'élaboration du PLUI, et précise que le PADD du projet de PLUI veut « maîtriser l'urbanisation du territoire ».

- **Du 23/10/2019 de M. CELLAMEN Ruddy demeurant** Chemin des Demoiselles - LONGERAY pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 19 B0017** pour l'aménagement d'un logement dans un bâtiment existant.
Zone UA et 1AU - 16/12/2019 Pièces complémentaires reçues (couleur des tuiles tolérée doit être rouge-brun avec rouge dominant, le cerfa n'a pas été donné avec précision si changement de destination)
Avis défavorable 07/01/2020
- **Du 25/10/2019 de AIN HABITAT représenté par M. TOUTOIS Jean-Noël** pour une demande de **permis de d'aménager modificatif n° 001 209 17 B0002 M01** pour supprimer l'interdiction des habitations de plain-pied – Rue Saint Amand LEAZ – Lotissement le Saint Amand
Zone UA et 1AU – Accordé le 14/01/2020
- **Du 04/11/2019 de Mme DRUON Rachel** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 19 B0018** pour travaux sur construction existante – 8 rue Saint Amand LEAZ
Zone UA et 1AU – Abandon le 14/01/2020 à la demande de Mme DRUON Rachel
- **Du 13/11/2019 de M. GAUTHIER Stéphane** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 19 B0019** pour la construction d'un garage – 37 chemin du Pont - GRESIN
Zone UA – Accordé le 19/12/2019
- **Du 20/11/2019 de M. PIROLLET Gabriel** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 19 B0020** pour des travaux sur construction existante – 2 chemin de la Combe - LONGERAY
Zone UA – Accordé le 27/01/2020
- **Du 19/12/2019 de Mme FRODURE Nathalie** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 19 B0021** pour la construction d'une maison individuelle R+1 avec accès par le haut (garage au niveau des chambres et pièce de vie en contrebas – Pré Long – Lotissement les Jardins de GRESIN
Zone UA – Refusé le 05/02/2020

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020
à 18H30**

- **Du 20/12/2019 de M. KABEYA Ally** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 19 B0022** pour la construction d'une maison individuelle R+1 avec garage sur sous-sol accolé – Rue Saint Amand LEAZ – Lotissement le Saint Amand
Zone 1AUL – 10/02/2020 Réception de pièces complémentaires
- **Du 23/12/2019 de Mme BLANC Elisa** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 19 B0023** pour des travaux sur construction existante, transformation d'une grange existante en un logement individuel avec matériaux et couleur dito existant – 7 place St Blaise – LONGERAY
Zone Ucb – 10/02/2020 Réception de pièces complémentaires
- **Du 08/01/2020 de Mme PIROLLET Marie** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 20 B0001** pour une rénovation d'une grange en habitation, modification des façades pour création des ouvertures, toiture avec pente à 35%, couverture inchangée, façades en pierre rejointées, menuiseries alu ton gris anthracite et volets roulants gris anthracite – Place Saint Blaise – LONGERAY
Zone UA – 20/01/2020 Demande de pièces complémentaires
- **Du 15/01/2020 de M. DACQUI Giuliano** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 20 B0002** pour la construction d'une maison individuelle – Lieu-dit le Bourg- LEAZ
Zone 1AUL – 07/02/2020 Réception de pièces complémentaires
- **Du 17/01/2020 de M. CELLAMEN Ruddy** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 20 B0003** pour une nouvelle construction, aménagement d'un logement dans un bâtiment agricole existant, création de quelques ouvertures en façade, aspect du bâtiment existant inchangé – Chemin des Demoiselles - LONGERAY
Zones UA et 1AU – 07/02/2020 Réception de pièces complémentaires
- **Du 20/01/2020 de M. PIERSON Michel** pour une demande de modification de permis de construire n° **PC 001 209 19 B0010 M01** pour la suppression des locaux en sous-sol – 3, chemin de Combe Gerle - GRESIN
Zone UA – En cours d'instruction

Arrivée de M. ESCRIBANO

- **Du 27/01/2020 de M. BAILLY Sébastien** pour une demande de modification de permis de construire n° **PC 001 209 19 B0009 M01** pour l'ajout d'un mur de soutènement en limite Nord – lotissement les Jardins de GRESIN
Zone 1AUG – En cours d'instruction
- **Du 07/02/2020 de M. PIROLLET Gabriel** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 20 B0004** pour une nouvelle construction, création maison neuve avec 2 niveaux différents pour épouser la pente du terrain – Rue du Fort (PAE La Combe) - LONGERAY
Zone UA – En cours d'instruction
- **Du 10/02/2020 de M. ROUFF François Chez Maisons Alain Métral** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 20 B0005** pour la construction d'une villa individuelle, située Lotissement le Saint Amand, Le Bourg – Chemin rural de LEAZ
Zones 1AUL – En cours d'instruction
- **Du 11/02/2020 de M. PIROLLET Roger** pour une demande de permis de construire n° **PC 001 209 20 B0006** pour la construction d'un garage accolé à la maison existante, située 2, chemin de la Combe - LONGERAY
Zones UA – En cours d'instruction

DOSSIERS

Finances communales 2020

Vote du compte administratif 2019

Approbation du compte de gestion 2019

Délibérations

Le Maire donne la parole à Ali ZAABAT, 1^{er} Maire-Adjoint, en charge des finances qui énonce les chiffres du compte administratif 2019, du compte de gestion du Trésorier de Gex, des restes à réaliser et de l'affectation des résultats.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020
à 18H30**

Section de fonctionnement	
Mandat de dépenses émis	845 712.60
Titre de recettes émis	990 766.55
Soit un excédent de	145 053.95
Excédent de fonctionnement 2018 reporté	97 931.14
Résultat de fonctionnement 2019	242 985.09
Section d'investissement	
Mandat des dépenses émis	295 430.75
Titre de recettes émis	319 996.25
Soit un excédent de	24 565.50
Déficit d'investissement 2018 reporté	-110 126.49
Déficit d'investissement 2019	-85 560.99
Résultat de clôture 2019 à imputer	157 424.10
Résultat de l'exercice 2019	169 619.45

Le Maire quitte la salle pour ne pas prendre part au vote.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion 2019

Le Maire adjoint aux finances M. Ali ZAABAT demande à l'assemblée de se prononcer sur le compte de gestion du Trésorier de Gex conforme au compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE	
Fonctionnement recettes - dépenses + report 2018	242 985.09
Investissement recettes - dépenses + report 2018	-85 560.99
total	157 424.10
Résultat du compte de gestion (p23)	157 424.10
différence entre le compte de gestion et le compte administratif	0.00

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Affectation des résultats

Détail des restes à réaliser

Reste à réaliser	
Désignation	Opération
Horloge éclairage public	-8 000.00
Ordinateur comptabilité	-2 200.00
Horloge école / Vitrine Grésin / Guirlande Bibliothèque	-1 000.00
Toit de l'Eglise	-4 500.00
Aménagement chemin du Pont	-25 000.00
Feux de Longeray	-2 696.59
total dépenses	-43 396.59
TOTAL RESTE A REALISER	-43 396.59

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020
à 18H30**

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	85 560.99
RESTE A REALISER EN DEPENSES	43 396.59
RESTE A REALISER EN RECETTES	
BESOIN REEL FINANCEMENT INVESTISSEMENT (1068)	128 957.58

Le résultat de clôture compte tenu du besoin de financement d'investissement est affecté comme suit :

- **DECIDE l'affectation** de l'excédent de fonctionnement 2019 au budget primitif 2020 soit la somme de + **242 985.09 €** réparti comme suit :

1068 Besoin réel de financement investissement	128 957.58	INV	REC
002 excédent de fonctionnement reporté	114 027.51	FON	REC
001 Dépenses solde d'exécution d'investissement reporté	85 560.99	INV	DEP

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation du résultat 2019.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Monsieur le Maire reprend la parole, depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, les effectifs des enfants mangeant à la cantine ont fortement progressé, Adama BERARD vient en renfort tous les midis depuis le mois d'octobre 2019. Il conviendrait de régulariser le nombre d'heures effectuées par Mme BERARD sur son nouveau contrat à partir du 1^{er} mars, afin d'éviter de lui payer des heures complémentaires :

- Modifier le contrat adjoint technique de 4h actuellement à 10,41 h soit 10h et 24 mn hebdomadaires annualisées (4h pour les salles + 8 heures temps scolaire – cantine /semaine = 10.41 après annualisation).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

ACHAT TERRAIN LOTISSEMENT LE CLOS SAINT AMAND à LEAZ (AIN HABITAT)

Un plan d'alignement a été dressé le 30 août 2018 par le Géomètre Gérard MONOD à Bellegarde afin de délimiter le terrain communal du terrain appartenant à AIN HABITAT, compris en bordure de route le long du lotissement « Le Clos Saint Amand ». Ain HABITAT actuellement propriétaire de la parcelle B950 de 15 m² souhaite la vendre à la commune de Léaz. M. le Maire propose l'acquisition à l'euro symbolique, les frais de notaire étant à la charge d'Ain Habitat. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

ACHAT TERRAIN PLACE SAINT BLAISE à LONGERAY (FAMILLE RAISIN)

La famille RAISIN souhaite vendre la maison familiale, actuellement la parcelle de la propriété empiète sur la place Saint Blaise. Il serait judicieux pour la commune d'en acquérir une partie, environ 20 m², pour permettre au chasse-neige de circuler. M. le Maire propose l'acquisition pour un montant de 20.- € le m², les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la Commune.

François RAISIN sort de la salle avant le vote de la délibération pour éviter le conflit d'intérêt.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

François RAISIN revient assister à la réunion du conseil municipal.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020
à 18H30**

RYTHMES SCOLAIRES : PROROGATION SEMAINE DE 4 JOURS

Lors du conseil d'école extraordinaire du 28 janvier 2020, un avis favorable a été donné pour la prorogation de la semaine de 4 jours. Il convient maintenant au conseil municipal de délibérer à son tour sur la prorogation du rythme scolaire actuel pour la rentrée de septembre 2020.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale créée en 2001 accueille chaque année de plus en plus d'adhérents. Le bon fonctionnement du service suppose que les horaires d'ouverture soient modifiés et que le règlement soit étoffé.

Voici les nouveaux horaires d'ouverture au public :

- Mercredi 10h00 – 12h00
- Mercredi 16h30 – 18h30
- Jeudi 16h30 - 19h00
- Samedi 10h00 – 12h30

Le conseil municipal doit délibérer pour donner son accord pour la modification du règlement intérieur.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

VIREMENT ORDONNATEUR

Afin de finaliser les travaux de la réfection du toit de l'église (mise en place d'un abat-son pour que les chauves-souris puissent entrer et sortir facilement) le virement de crédit suivant a été réalisé le 16 décembre 2019 :

020	Dépenses imprévues Investissement	- 2 000.- €
2313	Immos en cours – constructions	+ 2 000.- €

INFORMATIONS

FISCALITE

• **Fiscalité Professionnelle Unique**

Le conseil communautaire, lors de sa séance du 28/01/2020 a approuvé le montant des attributions de la compensation provisoires 2020.

La commune de Léaz percevra 304 436.- €, ce montant sera actualisé si nécessaire, avant le 31 décembre 2020 suite au rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation de Charges Transférées).

• **Compensation Financière Genevoise**

L'attribution de la compensation Financière Genevoise reposant sur le nombre de frontaliers travaillant dans le canton de Genève et résidant dans l'Ain et la Haute-Savoie attribue une somme de 221 272.84 € dans le cadre du reversement de la part communale.

COURRIER DU SIVOS DU SUD GESSIEN

Lors de la construction du collège de Péron, la commune avait pris un arrêté pour que les enfants restent scolarisés au collège de Bellegarde-sur-Valserine. Le SIVOS du Sud Gessien regroupe les 7 communes de la carte scolaire du collège du Paruthiol de Péron, il a construit le gymnase de l'Annaz qu'il met à disposition du Collège pour l'enseignement de l'EPS. Une hausse constante d'élèves provenant de l'extérieur amène le SIVOS à réfléchir à la possibilité de demander une participation aux communes d'origine de ces élèves. La commune de Léaz est concernée pour 8 élèves, le coût estimé par élève est de 312.-€ cela représenterait un montant total de 2 496.- €.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020
à 18H30**

M. le Maire propose de faire un courrier-réponse au SIVOS en ce sens : vu que la commune n'a pas donné d'accord pour l'inscription de ces enfants au collège de Péron, elle n'a pas à participer au financement du gymnase.

INSEE

La population légale 1^{er} janvier 2020 s'élève à 754 habitants dont 15 comptés à part.

Ce chiffre a d'importantes conséquences financières pour la collectivité, il est à l'origine du calcul de la dotation de base par habitant dans la dotation globale de fonctionnement (la DGF) de la commune.

L'Institut National de la Statistique Etudes Economiques effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Certains de ces logements se situent sur la commune, la participation à l'enquête est obligatoire.

POINT SUR LES TRAVAUX

- L'aménagement du chemin du Pont à Grésin a été effectué en fin d'année, un enrochement et un pont canadien ont été mis en place.
- Les employés communaux ont créé un banc avec la voûte de la maison Mauron sur l'aire de jeux de Léaz.
- La Régie des Eaux Gessiennes va procéder au renouvellement/renforcement des conduites d'eau potable et au renouvellement/mise en séparatif des conduites d'eaux usées route des Roches et la rue du Calvaire. Habituellement nous signons une convention de mandat avec la Régie des Eaux Gessiennes pour partager les frais de remise en état de l'enrobé, cela permet à la commune d'avoir une réfection complète de la rue à moindre frais.
- La mise en place de l'abat-son pour les chauves-souris sur la façade de l'église a été effectuée mi-février.

CCPG :

- Le Recueil des actes administratifs du 1^{er} au 31 janvier 2020 est à disposition à la CCPG.

DIVERS

- **COUR DE L'ECOLE**

Il a été constaté un affaissement du terrain de la cour d'école le long du mur de soutènement. Un contrôle va être nécessaire pour analyser ce mouvement de sol.

- **GESTION SEDIMENTAIRE DU HAUT-RHÔNE**

La gestion sédimentaire du Haut-Rhône est programmée en 2020 **du 25 mai au 5 juin côté France et du 26 mai au 6 Juin côté Suisse**. En cas de conditions hydrométéorologiques défavorables, les opérations pourraient être décalées dans le temps de 4 jours au maximum, avec **une fin au plus tard le 10 juin 2020**, conformément à l'arrêté inter-préfectoral du 16/03/2016.

- **SITE DU ROCHER DE LEAZ**

M. le Maire donne la parole à Ali ZAABAT. Lors de la précédente réunion, le Maire et les adjoints ont présenté un constat clair : en l'absence de chèvre, la clôture posée il y a 3 ans ne présente aucune utilité. Elle gênerait

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020
à 18H30**

ainsi le passage des animaux sauvages établis sur le site et ses alentours. Il avait été convenu d'étudier l'évolution de l'embroussaillage et de prendre une décision concernant la présence de la clôture.

Lors de la réunion du 5 décembre 2019 face au constat d'embroussaillage et en l'absence actuelle d'animaux sur le site, la commune est autorisée à retirer le grillage et le stocker. Les piquets en bois restent sur place pour un usage ultérieur.

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes sera en charge de trouver une solution alternative.

Option 1 : Une clôture mobile temporaire avec un troupeau d'animaux plus important ou un troupeau itinérant sera recherché en priorité.

Option 2 : La possibilité de trouver un troupeau sédentaire est maintenue.

- **DEMANDE ACQUISITION PESE-LAIT**

Nous avons reçu un courrier de Mme ALVES-BAUER actuellement locataire du local Pèse-lait qui souhaite acquérir le bâtiment et ainsi continuer son activité en tant que propriétaire.

- **DEMANDE D'INFORMATION DE FRANÇOIS RAISIN**

Suite à une première tentative d'installation d'un relais téléphonique (antenne) à Longeray par l'opérateur BOUYGUES TELECOM (demande refusée par la commune), ce dernier questionne M. le Maire Alain GILLARD pour savoir où en est ce projet et s'il a connaissance de nouvelles informations.

À priori une nouvelle demande de permis de construire est en cours et va être déposée par cet opérateur pour améliorer sa couverture téléphonique. Elle se situerait à proximité directe des habitations du village sur sa partie haute. Alain GILLARD transmettra le dossier à la CCPG avec un avis négatif sur ce permis de construire. François RAISIN souhaite attirer l'attention de la future équipe municipale sur ce projet et ces nuisances, pour les habitants du village.

- **ANTENNE ORANGE**

Dans le cadre de l'amélioration continue du réseau ORANGE, l'opérateur doit modifier son installation existante située Route de Genève – Chemin du Crédo.

- **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2017 pour la rentrée 2020/2021 auront lieu en mairie entre le 2 mars et le 10 avril 2020.

- **C.C.A.S.**

M. le Maire souhaite apporter des précisions concernant les subventions versées au C.C.A.S.

En 2014 la subvention communale s'élevait à 7000.- euros. Suite à l'abandon du voyage organisé, il n'était plus nécessaire de maintenir une telle dotation, la caisse du C.C.A.S. étant devenue excédentaire. Cette dotation communale s'élève aujourd'hui à 5 000.- euros et permet la réalisation de toutes les activités programmées sur l'année à l'entière satisfaction des adhérents.

En 2020, le C.C.A.S. a fêté les 90 ans de Mme VIRET en janvier et s'apprête à fêter les 90 ans de M GUILLET.

- **RESTAURANT LES ROCHES**

Depuis début 2020, Mme GUILLET Natacha a repris le bar restaurant « Les Roches ». M. le Maire et les conseillers lui souhaitent une pleine réussite dans sa nouvelle activité.

- **REMERCIEMENT**

Mme SILVA remercie M. le Maire et ses conseillers pour le bouquet de fleurs qu'elle a reçu après la naissance de sa fille « Bianca ».

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020
à 18H30**

AGENDA

- 15/03/2020 1^{er} tour des élections municipales
- 22/03/2020 2^{ème} tour des élections municipales

POINTS À TRAITER AVEC LE FUTUR CONSEIL MUNICIPAL

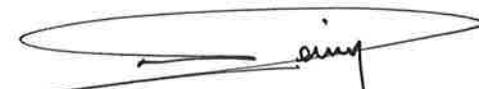
- La pose des nouveaux compteurs Linky
 - La continuité du porte-à-porte pour le ramassage des ordures ménagères,
 - La convention pour l'utilisation gymnase de Péron
 - L'affaissement de la cour de l'école
-
- Sandrine GRESSANI demande à ce qu'un courrier soit adressé aux riverains du chemin de la Chapelle à Grésin qui prennent le sens interdit.
 - Roger PIROLLET souhaite savoir si l'entreprise VALLIER entretient les grilles sur Longeray, il y a urgence à le faire.
 - Stéphane GAUTHIER, demande ce que le département a voulu faire en bordure du parking du Molard, et se pose la question de l'efficacité des fascines sur le long terme.

Pour finir la dernière réunion de conseil, Monsieur le Maire souhaite remercier tous les conseillers de l'avoir soutenu tout au long de ce mandat. Il précise que l'équipe municipale a œuvré pour la commune sans esprit partisan et qu'elle peut être fière du travail accompli.

Il remercie tout le monde y compris tous les employés de la commune (cantine / bibliothèque / agents techniques / responsable des salles / secrétaires)

Les conseillers remercient à leur tour M. le Maire.

La séance est levée à 19 h 10



Le secrétaire de séance

François RAISIN